



FORMATION
PROFESSIONNELLE

HEURE MENSUELLE D'INFORMATION SYNDICALE

Rectorat de Paris site
Visaldo

Mardi 23 septembre

Pour débattre et échanger,
**les permanents et élus
parisiens du Sgen-CFDT Paris**,
viennent à la rencontre des
personnels du Rectorat de
l'Académie de Paris **en animant
des réunions d'information
syndicale, ouvertes à toutes et
tous, syndiqué(e)s ou non.**



**Mardi 23 septembre
à 11H00
A LA CAFETERIA**

Thèmes abordés :

- **Le nouveau régime de protection sociale obligatoire (complémentaire santé)**
- **Les conditions de travail et la qualité de vie au travail**

L'heure mensuelle d'information syndicale est un droit (décret n° 82-447 du 28 mai 1982), elle s'adresse à tous les agents travaillant dans l'établissement, titulaires ou contractuels, syndiqués ou non syndiqués en informant simplement l'établissement.